



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Date de dernière mise à jour le 2 mars 2026

Remarque préliminaire : A titre d'information DIGILIFE, en tant que centre de réparation agréé, peut être amenée à réaliser le diagnostic et la réparation de marchandises sous garanties pour le compte de certains constructeurs ou distributeurs tiers. Ces services ne rentrent pas dans le cadre des présentes conditions générales de vente, DIGILIFE ne les facturant pas aux personnes en bénéficiant et n'étant débiteur d'aucune obligation de nature contractuelle envers elles.

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent et servent de base aux relations commerciales entre :

MACLIFE, société à responsabilité limitée au capital social de 10000 €, dont le siège est situé ZONE DE GROS LA JAMBETTE 97232 LE LAMENTIN et immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le SIREN 484 964 952 ; ou

DGM, société à responsabilité limitée au capital de 1500 €, dont le siège est situé CENTRE COMMERCIAL DE GENIPA 97224 DUCOS et immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le SIREN 812 544 377 ; ou

DGR, société à responsabilité limitée au capital social de 5000 €, dont le siège social est situé au C O INFO DOM ZONE ACAJOU CALIFORNIE 97232 LE LAMENTIN, immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le SIREN 980 049 738 ; ou

ARD, société à responsabilité limitée au capital social de 1500 €, dont le siège est situé CTRE COMMERCIAL DESTRELLAND 97122 BAIE-MAHAULT et immatriculée au RCS de Point-à-Pitre sous le SIREN 792 046 344 ;

DGU, société à responsabilité limitée au capital social de 1500 €, dont le siège social est situé RN1 CENTRE COMMERCIAL GRAND MATORY LOCAL, ZONE ARTISANALE TERCA 97351 MATOURY et immatriculée au RCS de Cayenne sous le SIREN 812 832 251 ;

Sociétés exploitant toutes la même activité principale de vente de produits et accessoires informatiques et multimédia sous l'enseigne « DIGILIFE » (ci-après « DIGILIFE »)

D'UNE PART,

et toute personne physique (âgée de plus de 18 ans et bénéficiant d'une pleine capacité juridique) ou morale (par le biais de son représentant) qui effectue l'achat d'une marchandise ou d'une prestation de service en magasin DIGILIFE ou via le site internet www.digilife.fr (ci-après le « Client »).

D'AUTRE PART,

NB : Les dispositions protectrices des droits du consommateur décrites ci-après ne seront pas applicables pour un Client agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

En conformité avec l'Article 1119 du code civil, les CGV doivent être connues et acceptées par le Client. Elles sont consultables librement en magasin et téléchargeables sur support durable sur le site internet www.digilife.fr de sorte que tout Client de bonne foi ne peut se prévaloir de leur méconnaissance et les accepte sans réserve en réalisant l'acte d'achat.

Les CGV priment sur tout accord spécifique sauf si elles ont été expressément écartées dans celui-ci.

I. VENTE DE MARCHANDISE

DIGILIFE propose des marchandises à la vente en magasin et en ligne qui sont conformes à la législation en vigueur.

DIGILIFE se réserve le droit de refuser ou de suspendre une vente en cas de motifs légitimes rencontrés, notamment en cas d'impayé ou litige préexistant avec le Client, problème sur le compte client, fraude et tentative de fraude ou refus d'autorisation de paiement des établissements bancaires.

A. Vente en magasin physique

Les marchandises en magasin physique sont pour la plupart exposées sur des linéaires pour être choisies et prélevées directement par le Client. Elles peuvent également faire l'objet, pour certaines, d'une vente assistée par le personnel du magasin. La désignation, la marque, les caractéristiques principales, les informations légales obligatoires ainsi que le prix des marchandises sont précisés directement sur leurs emballages ou sur des écriteaux (fiches/étiquettes/tablettes) situés à proximité immédiate des marchandises. Pour les marchandises non exposées, un catalogue sur support électronique (tablette ou écran) indiquant la désignation, la marque, les caractéristiques principales, les informations légales obligatoires ainsi que le prix des marchandises est librement accessible en magasin.

B. Vente à distance.

Les achats à distance peuvent être effectués par le Client en autonomie directement sur le site internet www.digilife.fr

Les marchandises en ligne sont affichées sur le site internet sous forme de visuels à titre informatif. Elles sont classées par catégories et indiquent à première vue, la désignation de la marchandise et son prix. Le Client a la possibilité de cliquer sur le visuel de la marchandise pour en afficher les caractéristiques plus détaillées (marque, données techniques, informations légales, etc.). Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation reprenant ces informations au plus tard au moment de la validation de commande.

Lors de son premier achat en ligne, le Client devra suivre la procédure de création de compte client. Dans ce cadre, il renseignera avec exactitude les champs du formulaire et notamment les informations nécessaires à son identification, une adresse électronique valide et un mot de passe. Le Client pourra par ce biais consulter ses commandes passées et en cours. Les éléments d'identification du Client sont personnels et confidentiels. Leur divulgation ou utilisation par quiconque entraîne la responsabilité du Client. Ce dernier est invité à informer DIGILIFE dans les plus brefs délais s'il soupçonne une fuite de ses identifiants.

Pour procéder à un achat en ligne le Client sélectionne les marchandises de son choix afin de les ajouter à son « panier » virtuel dont le contenu peut être visualisé et modifié à tout moment. Une fois le panier validé, le Client indiquera l'adresse de facturation, le mode de livraison le cas échéant, le moyen de paiement et devra impérativement prendre connaissance et accepter les CGV en cochant la case prévue à cet effet.

Le Client devra vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements indiqués lors de la commande, notamment concernant l'adresse de livraison qui devra être exacte au moment du paiement. DIGILIFE ne sera pas tenue pour responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences qui en découlent (par exemple des retards ou des erreurs de livraisons). DIGILIFE accusera réception de la commande dès sa validation par l'envoi d'un courrier électronique comprenant le récapitulatif de la commande et incluant son numéro.

C. Transfert de propriété

Pour le paiement par virement bancaire en une fois, le transfert de propriété aura lieu après confirmation de réception du virement de la totalité du prix par l'organisme bancaire partenaire de DIGILIFE et émission de la facture acquittée correspondante.

Pour les modes de paiements autorisés autres que les virements bancaires, le transfert de propriété aura lieu après réception de la totalité du prix par DIGILIFE et émission de la facture acquittée correspondante.

Pour les paiements différés, fractionnés ou à crédit, le transfert de propriété aura lieu dès la validation de la mise en place de la facilité de paiement choisie entre le Client et la Société Partenaire (terme défini au **II.B**).

D. Mise à disposition et livraison

Pour les achats en point de vente physique, les marchandises sont mises à disposition en magasin dès leur transfert de propriété.

Pour les achats à distance, les marchandises peuvent être, après le transfert de propriété et au choix du Client :

- Mises à disposition en « click & collect » dans un magasin physique indiqué par DIGILIFE au moment de l'achat en ligne, selon disponibilité.
- Livrées à l'adresse indiquée par le Client, située exclusivement sur le territoire de la Martinique et de la Guadeloupe (sauf Marie-Galante, Saintes, Désirade).

La livraison à domicile pourra impliquer des frais à la charge du Client, indiqués au moment de l'achat. En cas d'impossibilité de livraison imputable au Client notamment pour une des raisons suivantes : adresse erronée ou incomplète, absence ou silence du destinataire, colis non réclamé en cas d'avis de passage, DIGILIFE sera en droit de réclamer le paiement par le Client de frais de livraison supplémentaires. Toute demande de livraison hors zone de couverture entraînera la résolution de plein droit de la vente par DIGILIFE. Certaines marchandises ne pourront être livrées à domicile, c'est notamment le cas des colis dépassant le poids total de trente (30) kilogrammes.

DIGILIFE s'engage à faire livrer la marchandise avant l'expiration du délai maximum indiqué au moment de l'achat. En cas de dépassement du délai maximum de livraison, sans faute du Client (absence prolongée, non réponse au livreur, adresse erronée, etc.), le Client pourra envoyer une mise en demeure à DIGILIFE de le livrer dans un délai supplémentaire raisonnable. Si la livraison n'intervient pas dans ce nouveau délai le Client bénéficie de la possibilité de résoudre la vente dans les conditions et modalités de l'article L216-6 du Code de la Consommation.

Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice des dispositions du **II.B.2.**

E. Transfert de risque

Le transfert de risque s'effectue dès la prise de possession physique des marchandises par le Client après leur mise à disposition ou livraison par DIGILIFE. A partir de cet instant les risques de perte, vol ou d'endommagement des marchandises sont transférés au Client, même dans l'hypothèse d'un retour des marchandises via un tiers. A charge pour le Client de vérifier le colis et la marchandise au moment de la livraison. En cas d'anomalie (colis endommagé, ouvert, marchandise erronée, etc.) à la suite d'une commande à distance, le Client devra refuser le colis auprès du transporteur. En tout état de cause, il devra impérativement notifier le transporteur de ses réserves sur le colis par lettre recommandée dans un délai n'excédant pas trois (3) jours après la livraison. Le Client devra notifier DIGILIFE de ses réserves dans les mêmes délais et modalités. La signature du bon de livraison sans réserves valablement exprimées par le Client, tel qu'indiqué ci-avant, vaut acceptation de la conformité de ladite livraison.

F. Service après-vente de marchandises.

En cas de problèmes techniques rencontrés en rapport avec une marchandise vendue par DIGILIFE, le Client peut contacter directement le service client DIGILIFE au numéro suivant : **+596 596 50 96 76**

Si le problème ne peut être résolu à distance, DIGILIFE communiquera des instructions au Client afin que la marchandise puisse être prise en charge selon les cas par (i) le constructeur, (ii) une société agréée ou par (iii) DIGILIFE directement.

Avant tout dépôt d'une marchandise au SAV, les techniciens réaliseront un premier examen visuel de la marchandise, avant tout diagnostic détaillé, afin de déterminer son état apparent et son éligibilité aux garanties légales ou commerciales applicables. Le SAV sera susceptible de réparer ou de remplacer la marchandise défectueuse sans frais pour le Client dans le cadre de la mise en œuvre des garanties applicables. Pour les marchandises hors garantie (délai dépassé, mauvaise utilisation, ou autres conditions légales non respectées), DIGILIFE pourra orienter le Client vers des services de réparation payants.

Les marchandises prises en charge par le SAV sont conservées le temps nécessaire à leur traitement dans le respect de la législation applicable. Au-delà de ce délai, les marchandises sont remises à la disposition de leurs propriétaires qui en seront notifiés par courriel et/ou sms, aux coordonnées fournies à DIGILIFE, et devront les récupérer dans les meilleurs délais.

II. CONDITIONS DE REGLEMENT

A. Modes de paiement autorisés

DIGILIFE accepte uniquement les modes de paiement suivants en point de vente :

- Espèces, dans la limite légale autorisée ;
- Carte bancaire de types Visa, Mastercard et American Express ;
- Virement bancaire vers le compte indiqué par DIGILIFE.

DIGILIFE accepte uniquement les modes de paiement suivants en ligne :

- Carte bancaire de types Visa, Mastercard et American Express ;

DIGILIFE refuse tout paiement par chèque bancaire.

DIGILIFE offre au Client la possibilité de payer immédiatement selon un des modes de paiements autorisés ou bien par le biais d'une facilité de paiement dans les conditions et modalités ci-après.

B. Facilités de paiement

1. Facilités de paiement proposées.

DIGILIFE peut dans certains cas offrir au Client la possibilité d'opter pour une des facilités de paiement suivantes :

- Paiement différé à quinze (15) jours calendaires après l'achat.
- Paiement fractionné en deux, trois ou quatre mensualités.
- Paiement à crédit en plus de quatre mensualités avec des frais supplémentaires pour le Client, indiqués au moment de l'achat.

Un crédit engage le Client qui le souscrit et doit être remboursé. Le Client est invité à vérifier ses capacités de remboursement avant de s'engager.

Lorsque le Client opte pour une offre de facilité de paiement, il sera dirigé vers une société de financement partenaire agréée spécialisée (ci-après la « Société Partenaire ») dont l'identité lui sera communiquée et selon la procédure décrite ci-après.

Pour mettre en place une facilité de paiement en magasin physique, le Client devra obligatoirement fournir au personnel de DIGILIFE une pièce d'identité correspondant au titulaire du moyen de paiement utilisé, sur un compte ouvert avec une adresse client localisée en France ainsi que son numéro de téléphone mobile et son adresse de courrier électronique. Pour mettre en place une facilité de paiement en ligne, le Client sera redirigé vers un formulaire où il devra renseigner notamment les informations suivantes correspondant au titulaire du mode de paiement utilisé : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, numéro de téléphone mobile et adresse de courrier électronique. DIGILIFE va ensuite transmettre les informations du Client à la Société Partenaire pour étude du dossier de financement du Client. Cette étape dure généralement quelques minutes. La validation est soumise exclusivement aux critères définis en interne par la Société Partenaire et n'engage pas la responsabilité de DIGILIFE. Si le dossier Client est validé par la Société Partenaire, alors le Client pourra lui aussi donner son accord pour la mise en place du financement et contracter l'offre choisie avec la Société Partenaire en acceptant ses conditions générales. Cette dernière aura ensuite la charge du paiement à DIGILIFE puis du recouvrement des sommes financées pour le Client selon les modalités décrites dans l'offre de facilité de paiement choisie. Les éventuels frais liés à la facilité de paiement supportés par le Client seront facturés par cette même Société Partenaire.

2. Droit de rétractation de la facilité de paiement.

Le Client bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à partir de la signature du contrat de crédit avec la Société Partenaire pour se rétracter du crédit. Il bénéficie du même délai de rétractation pour un contrat de paiement fractionné conclu en ligne. Il doit alors s'adresser à la Société Partenaire dans les conditions qui seront indiquées dans l'offre de contrat et/ou dans les conditions générales de la Société Partenaire. Toute contestation relative au remboursement du financement ainsi accordé au Client ou aux

frais qui y sont liés, doit être adressée directement auprès de la Société Partenaire et par conséquent n'engage pas la responsabilité de DIGILIFE.

Dans le cas où le Client exerce valablement son droit de rétractation de la facilité de paiement, il procédera immédiatement : au paiement comptant du prix ou à la restitution de la marchandise en parfait état, faute de quoi sa rétractation sera annulée.

Tant que le Client peut exercer sa faculté de rétractation de la facilité de paiement, DIGILIFE n'est pas tenue d'accomplir son obligation de livraison ou de fourniture. Toutefois, au titre de l'article L 312-47 du code de la consommation, le Client peut solliciter de façon expresse la livraison ou la fourniture immédiate de la marchandise ou de la prestation de services. Dans ce cas de figure, le délai légal de rétractation du contrat de crédit/paiement fractionné arrive à échéance à la date de la livraison ou de l'exécution de la prestation, sans pouvoir être inférieur à trois jours ni supérieur à quatorze jours suivant sa signature.

C. Prix

Les prix des services et des marchandises sont indiqués en euros toutes charges comprises. Ils ne prennent pas en compte les frais de paiement fractionné ou à crédit ou encore les frais de livraison, qui pourront être facturés en supplément au Client.

DIGILIFE est susceptible de modifier ses prix à tout moment mais les achats seront facturés sur la base de ceux en vigueur au moment de leur validation par le Client.

DIGILIFE est susceptible de réaliser des offres commerciales à destination du public. Ces offres ne seront valables que dans les conditions (durée, éligibilité, modalités de mise en œuvre, etc.) qu'elles prévoient et dans la limite des stocks disponibles.

D. Commande et Acompte

A titre exceptionnel, le Client pourra effectuer une commande spéciale en point de vente de marchandise(s) personnalisée(s). Cette commande exceptionnelle implique que le Client dépose un acompte d'un montant indiqué au moment de la commande et non remboursable en cas de rétractation ou de silence du Client. Toute commande spéciale fera l'objet d'un bon de commande fourni par DIGILIFE qui devra être signé par le Client avec la mention « bon pour accord ». Toute commande acceptée par le Client est réputée ferme et définitive.

E. Avoirs

Les éventuels avoirs sont émis à la discrétion de DIGILIFE et utilisables pendant une durée de trois (3) mois à compter de leur date d'émission uniquement dans le magasin de leur émission.

III. DROIT DE RETRACTATION

Le Client ne peut se rétracter de l'achat d'un service ou d'une marchandise effectué en magasin. Pour les achats à distance, le code de la consommation prévoit un délai de rétractation pour le consommateur de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat de prestation de service ou de la réception de la marchandise sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Pour exercer son droit de rétractation, le consommateur doit exprimer clairement et par écrit sa volonté de se rétracter. Il utilisera de préférence le formulaire type de rétractation ci-dessous à adresser à DIGILIFE par courrier postal.

A l'attention de DIGILIFE

Par la présente, je déclare exercer mon droit de rétractation du contrat portant sur la vente de marchandise ci-dessous :

Commande effectuée le :

Numéro de commande :

Marchandise(s) et/ou Service(s) objet(s) de la rétractation :

Nom du Client :

Téléphone mobile :

Adresse du Client :

Signature du Client : _____ Date

(cachet de la Poste faisant foi) :

En cas d'exercice du droit de rétractation, le Client doit restituer la marchandise dans un délai de quatorze (14) jours. Les marchandises doivent être restituées dans leur état d'origine (incluant emballage, accessoires, notice, etc.) afin de permettre leur remise à la vente à l'état neuf et accompagnées d'une copie de la facture d'achat. Conformément à l'article I.E des présentes CGV, le transfert de risque ayant eu lieu dès réception de la marchandise par le Client, toute dépréciation de la marchandise résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du produit, sera répercutée sur le montant du remboursement. **NB** : Il est notamment demandé au Client, sous peine de répercussions sur le montant du remboursement, de ne pas activer, lorsqu'elle est disponible, la fonctionnalité de géolocalisation de la marchandise, en ce qu'elle constitue un obstacle majeur à la remise à la vente.

Au regard de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour :

- les services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après l'accord exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation
- les marchandises confectionnées selon les spécifications du Client ou nettement personnalisées
- les marchandises susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement
- les marchandises qui ont été descellées par le Client après la livraison et qui ne peuvent être renvoyées pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé
- les enregistrements audio ou vidéo, ou les logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le Client après la livraison.
- les contenus numériques non fournis sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation.
- un composant d'un lot de vente rendu seul

En cas de valide exercice du droit de rétractation, le remboursement s'effectuera dans un délai de quatorze (14) jours suivant la date à laquelle DIGILIFE aura été informée de la décision de rétractation de la part du Client. Cette date de remboursement pouvant être différée jusqu'à la récupération de la marchandise. Seul le prix de la ou des marchandises achetées et les frais d'envoi seront remboursés, les frais de retour restant à la charge du Client. Le remboursement se fera par crédit sur la carte bancaire ayant servi au paiement.

IV. SANCTIONS EN CAS D'INEXECUTION

ATTENTION, le Client est tenu de récupérer toute marchandise déposée en SAV lui appartenant après notification de sa mise à disposition en magasin. Il est invité à le faire dans les meilleurs délais. Au-delà de trente (30) jours sans récupération de la marchandise mise à sa disposition, DIGILIFE se réserve le droit de facturer des frais de garde à hauteur d'un (1) euro par jour, afin de compenser son préjudice financier résultant des frais de stockage et de traitement de la marchandise en SAV abandonnée.

V. GARANTIES

A. Garanties légales

S'agissant de la vente de marchandises, DIGILIFE est tenue des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions des articles L-217-4 et suivants du Code de la Consommation (ne s'applique qu'aux achats effectués par un consommateur au sens du code de la consommation) et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci. Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci. La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien. La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui. Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien. Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse. Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable. Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état. Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation. Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation). Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

NB : En aucun cas ces garanties ne couvrent les défauts causés par une mauvaise utilisation d'une marchandise. En cas de non-conformité avérée, le Client a le choix entre la réparation et le remplacement du bien. DIGILIFE peut cependant opter pour la

solution la moins coûteuse en cas d'écart disproportionné entre les deux options. Pour mettre en œuvre ces garanties le Client contactera DIGILIFE en détaillant au maximum sa demande. Afin de faciliter la mise en œuvre de ses garanties légales, le Client devra fournir dans son courrier les informations suivantes : preuve d'achat, nom, prénom, adresse, téléphone et courrier électronique. Les frais de retour seront remboursés, sur justificatifs, après retour du bien si le défaut de conformité est confirmé. Le client est invité à conserver les justificatifs de retour. A défaut, le remboursement se fera sur la base du tarif postal de l'acheminement d'un colis similaire.

C. Garantie commerciale

Les marchandises distribuées par l'entreprise bénéficient pour la plupart des garanties des constructeurs respectifs, les Clients sont invités à les contacter directement pour plus de renseignements. DIGILIFE propose l'Assurance-garantie facultative « DIGILIFE Protection Plan » dont les conditions générales sont consultables en magasin et sur le site internet à l'adresse suivante www.digilife.fr/dpp

VI. RESPONSABILITE

DIGILIFE n'a pas vocation à vendre ses services et marchandises à des clients professionnels. DIGILIFE ne pourra voir en conséquence sa responsabilité engagée pour tout préjudice quel qu'il soit, en lien avec une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. DIGILIFE n'encourt aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais, qui pourraient survenir en lien avec des services et marchandises proposés par DIGILIFE.

DIGILIFE ne saurait en aucun cas être responsable au titre des dommages résultant d'une mauvaise utilisation du Matériel ou d'une marchandise par le Client, qu'il s'agisse de dommage aux biens ou aux personnes. Il est recommandé au Client de bien prendre connaissance des notices d'utilisation des Matériels et des marchandises fournies par les constructeurs.

DIGILIFE ne saurait être tenue responsable dans le cas où une vente de marchandise ou un service n'aboutirait pas ou si elle était empêchée de respecter quelconque de ses obligations pour un cas de force majeure et notamment en cas de grève, pandémie ou d'intempérie.

DIGILIFE ne saurait être responsable de toutes pertes ou altérations de données, fichiers, logiciels. Il est recommandé au Client de sauvegarder l'ensemble de ses données sur un support externe (clé usb, disque dur, cloud etc.) régulièrement et particulièrement avant un dépôt de la marchandise en SAV.

DIGILIFE ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser une marchandise pour cause d'incompatibilité de matériel. Il est recommandé au Client d'expliquer au personnel de DIGILIFE l'utilisation qu'il souhaite faire de la marchandise, afin d'être conseillé au mieux avant l'achat.

VII. DISPOSITIONS RELATIVES A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les marchandises proposées à la vente sont accompagnées d'un indice de réparabilité lorsque cela est prévu par la législation en vigueur. DIGILIFE renvoie le Client aux indications des constructeurs, présentées sur l'emballage et la notice d'utilisation des marchandises s'agissant de la présence de composants polluants et/ou dangereux et s'agissant des modalités de tri des déchets. DIGILIFE propose au Client de récupérer le matériel en fin de vie, acheté dans un de ses magasins, dans le but de les recycler.

Le Client peut également trouver un centre de recyclage adapté à proximité de chez lui via le lien suivant : <https://www.ecosystem.eco/donnerrecycler/>

VIII. DISPOSITIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES

Dans le cadre de ses différentes activités et particulièrement dans le but de contacter le Client pour la prise de rendez-vous, en cas de problèmes techniques, pour émettre des devis et factures, pour effectuer une livraison, dans le cadre d'opérations commerciales ou encore dans le cadre d'études et analyses statistiques, DIGILIFE est amenée à traiter des données personnelles des Clients (c'est par exemple le cas de pièces d'identités, rib, justificatif de domicile, numéro de téléphone, adresse de courrier électronique, adresse postale).

Le Client reconnaît qu'en fournissant ses données personnelles, il consent à leur stockage et utilisation par DIGILIFE. Pour ce faire, il a été au préalable informé du type de

données concernées ainsi que de la finalité de leur traitement. Le Client peut à tout moment retirer ce consentement et demander la destruction ou la rectification de ses données personnelles. En cas de question relative au traitement des données personnelles le Client peut formuler une demande via l'adresse suivante : contactrgpd@gieinfodom.com

Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation sur l'utilisation de ses données personnelles auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Il pourra le faire en ligne à l'adresse suivante <https://www.cnil.fr/fr/agir> . Le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Il peut le faire via la plateforme Bloctel (<https://www.bloctel.gouv.fr/>)

La collecte et le traitement des données personnelles sont strictement encadrés par la loi, en particulier par le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD) que DIGILIFE s'engage à respecter notamment par la mise en place un Code de conduite visant à établir des règles internes afin de protéger au maximum les données personnelles de ses Clients.

DIGILIFE et ses salariés s'engagent à se montrer rigoureux dans le respect des principes énoncés ci-avant et notamment à :

- Identifier les flux de traitement des données personnelles et tenir un registre par activité concernée à jour.
- Ne recueillir des données que dans le cadre d'opérations légitimes définies en interne comme nécessitant le traitement de données personnelles.
- Ne recueillir que les données strictement nécessaires à la finalité poursuivie.
- Ne pas utiliser les données personnelles en dehors de la finalité poursuivie.
- Ne communiquer les données personnelles qu'avec les personnes indispensables à l'accomplissement de la finalité poursuivie.
- Ne pas conserver les données personnelles une fois la finalité atteinte ou abandonnée.
- Faire leurs meilleurs efforts pour assurer la sécurité du stockage des données personnelles (sécurité des sites internet, système de sécurité informatique, ne pas tenir de fichier mot de passe clients en clair, etc.).
- S'agissant des salariés : ne pas laisser trainer des documents physiques ou informatiques contenant des données personnelles, ne pas choisir de mot de passe trop simple, ne pas conserver des données personnelles sur les machines mais opter pour le cloud et les outils sécurisés.
- Organiser des formations internes pour sensibiliser les salariés.
- Désigner un référent à la protection des données personnelles par magasin.

IX. REGLEMENT DES LITIGES

Pour toute question ou réclamation, le Client contactera le service client DIGILIFE au numéro suivant : **+596 596 50 96 76**

En cas de litige et conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, le Client pourra recourir au médiateur de la consommation retenu par DIGILIFE en ligne ou par courrier aux adresses suivantes :

SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>

CNPM MÉDIATION CONSOMMATION

27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND

Il pourra également passer par la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>.

En cas de persistance du litige malgré la tentative de règlement amiable, celui-ci sera soumis à la compétence des tribunaux français et jugé en application de la loi française. Le Client pourra, à ses frais, se faire assister par un conseil.